



L'ASSOMPTION

Ville de **culture** et de **patrimoine**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LA VILLE DE L'ASSOMPTION BÉNÉFICIERA D'ANCIENNES POUTRES DU PONT CHAMPLAIN POUR SA FUTURE PASSERELLE PIÉTONNIÈRE

L'ASSOMPTION, LE 13 AOÛT 2020 – La Ville de L'Assomption ira de l'avant avec la mise en place d'une passerelle piétonnière qui reliera le chemin du Golf au boulevard de l'Ange-Gardien, favorisant ainsi le transport actif et contribuant à la réduction des émissions de GES sur son territoire. C'est par ailleurs à l'aide d'anciennes poutres du pont Champlain que sera érigée la passerelle.

« La passerelle pour relier le chemin du Golf au centre-ville, c'est un vieux projet dont on parle depuis une quarantaine d'années à L'Assomption, mais qui n'a jamais vu le jour. Depuis quelques temps, nous travaillons fort pour concrétiser ce projet, » a mentionné le maire Monsieur Sébastien Nadeau. « Cela fait partie de notre vision d'avenir pour L'Assomption, pour en faire une ville encore plus belle, plus verte et plus innovante. » a ajouté le maire.

La Ville a signé un protocole d'entente en juillet dernier avec la société Les ponts Jacques Cartier et Champlain afin de signifier son intérêt pour récupérer des poutres de l'ancien pont Champlain. Le projet de déconstruction du pont Champlain comprend un programme de récupération et de valorisation des matériaux du pont afin de réduire son empreinte environnementale et de créer des bénéfices pour la collectivité, et la Ville de L'Assomption désire en bénéficier.

Le conseil municipal a par ailleurs octroyé un contrat à la firme Parsons Inc. pour la réalisation d'une étude d'avant-projet complémentaire afin de déterminer le choix des poutres et pour coordonner le projet de passerelle de la Ville de L'Assomption.

Une demande de subvention a aussi été faite et a été approuvée auprès du ministère des Transports du Québec afin de financer 50% des frais de construction.

La passerelle piétonnière sera positionnée de la rue Perreault (chemin du Golf) vers le parc Jacques-Cartier (monument des anciens combattants – 385, boulevard de l'Ange-Gardien).

-30-

Source : Emilie Forget, Conseillère en communication, Services administratifs, Ville de L'Assomption,
Cellulaire : 514 267-7268

NIL MAGNUM SINE LABORE